

Arrêté donnant mandat de représentation

Anne ÉLAIN

L'administrateur provisoire,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 ;

Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de la Rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand – Mme DUPONT (Virginie) ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2025 du Recteur de région académique Bretagne portant nomination d'un administrateur provisoire à l'université Bretagne Sud – M. GENTRIC (Michel) ;

Considérant que les 27 et 28 mars 2025, l'UBS accueille à Lorient les Journées nationales du réseau handicap (JNRH) sur le thème « Coopérer pour un enseignement supérieur inclusif », que ces journées sont co-organisées avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'association des professionnels d'accompagnement du handicap dans l'enseignement supérieur (APACHES) ;

Considérant que la représentation de l'UBS dans le secteur du handicap était confiée jusqu'à présent à Anne ÉLAIN en sa qualité de vice-présidente Santé, Égalité, Diversité, Inclusion chargée de la politique documentaire ; que son mandat de vice-présidente a pris fin avec la nomination de Virginie DUPONT en qualité de rectrice ; que ces journées nationales ne peuvent se dérouler sans la personne qui a porté le projet en interne avant la nomination de Virginie DUPONT ;

Arrête

Article 1. Madame Anne Élain est désignée pour représenter l'UBS lors des journées nationales du réseau handicap les 27 et 28 mars 2025.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Michel GENTRIC

